



Inscription Services Périscolaires – Rentrée 2023/2024

ECOLE

ECOLE PUBLIQUE Site Nieul
 ECOLE PUBLIQUE Site Oulmes
 ECOLE PRIVEE Saint Ambroise



Contacts : 02.28.13.01.75 ou periscolaire@rives-autise.fr
 Inscription obligatoire à retourner
au secrétariat des deux mairies
 Pas de retour par mail
AVANT LE 16 JUN 2023

Cadre réservé à l'administration

Reçue le : ____/____/____

1^{er} RESPONSABLE LÉGAL

Père Mère Tuteur Autre :

Nom :

Prénom :

Situation de famille : Célibataire En couple
 Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse complète :

..... Code postal :

Commune :

① Fixe : ____/____/____/____

① Port : ____/____/____/____

Email :

Tél professionnel : ____/____/____/____

2^{ème} RESPONSABLE LÉGAL
S'il est différent pour chaque enfant, remplir une autre fiche d'inscription

Père Mère Tuteur Autre :

Nom :

Prénom :

Situation de famille : Célibataire En couple
 Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse complète :

..... Code postal :

Commune :

① Fixe : ____/____/____/____

① Port : ____/____/____/____

Email :

Tél professionnel : ____/____/____/____

PERSONNES À CONTACTER ET AUTORISÉES À PRENDRE LE OU LES ENFANT(S) AUTRES QUE LES RESPONSABLES CI-DESSUS
 (Seules les personnes désignées ci-dessous seront habilitées à récupérer les enfants).

Nom et Prénom	Lien de parenté	Téléphones fixe et/ou portable
.....	____/____/____/____ et/ou ____/____/____/____
.....	____/____/____/____ et/ou ____/____/____/____
.....	____/____/____/____ et/ou ____/____/____/____
.....	____/____/____/____ et/ou ____/____/____/____

DROIT A L'IMAGE (cochez 1 ou 2 cases)

Pendant les temps de garderie et de restauration scolaire, nous prenons des photos de votre (vos) enfant(s). Nous vous demandons votre autorisation pour pouvoir afficher et/ou diffuser ces photos.

J'autorise l'affichage des photos de mon (mes) enfant(s) sur les murs de la garderie et du restaurant scolaire.
 J'autorise la diffusion des photos de mon (mes) enfant(s) sur le bulletin, flash-infos, site internet et presse locale.
 Je n'autorise pas l'affichage et la diffusion des photos de mon (mes) enfant(s) sur tous les supports.

Signatures des responsables légaux :



	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4
Nom				
Prénom				
Date et Lieu de naissance				
Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin			
Classe				
Ecole				

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE Cocher les jours réguliers				
	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4
A compter du :/...../...../...../...../...../...../...../.....
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INSCRIPTION A LA GARDERIE Choisir le site <input type="checkbox"/> NIEUL <input type="checkbox"/> OULMES								
	ENFANT 1		ENFANT 2		ENFANT 3		ENFANT 4	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Lundi	<input type="checkbox"/>							
Mardi	<input type="checkbox"/>							
Jeudi	<input type="checkbox"/>							
Vendredi	<input type="checkbox"/>							

Si votre enfant doit partir seul de la garderie, vous devrez fournir une autorisation écrite au service périscolaire.

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE CIRCUIT ET NAVETTE								
A faire par vos soins du 7 juin au 18 juillet 2023 sur le site «aleop.paysdelaloire.fr »								
	ENFANT 1		ENFANT 2		ENFANT 3		ENFANT 4	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Navette O = Oulmes N = Nieul	Point montée	Point descente						
Circuit	Nom d'arrêt	Nom d'arrêt						

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) Allergies alimentaires, Asthme, Diabète, Traitement médical, allergie médicamenteuse				
Obligation de fournir une copie du PAI valable pendant toute la scolarité à RIVES D'AUTISE				
	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4
Possibilité de venir chercher un dossier au secrétariat d'Oulmes. Ce dossier est à faire remplir par un médecin. En cas d'absence de ce dossier valide, aucun aménagement ne sera mis en place.	Date du dernier P.A.I. : -----/-----/-----			
	Préciser les détails de l'allergie :			

FACTURATION MENSUELLE DU SERVICE PERISCOLAIRE		
Règlement à effectuer à la Trésorerie Générale de Fontenay le Comte		
	Payeur 1 Ou Payeur principal NOM et Prénom	Payeur 2 (en cas de séparation) NOM et Prénom
Par chèque à l'ordre du Trésor public adressé à : Place Marcel Henri-BP89 85202 Fontenay le Comte Cedex	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En espèces auprès d'un buraliste avec la facture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Par prélèvement (joindre un RIB si différent de l'année passée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Par virement Réf bancaires : BDF de Fontenay le Comte 30001 00100 D8560000000 34	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de séparation, la facture doit être transmise : Père Mère Tuteur
En cas de paiement différencié, veuillez transmettre un planning de garde au service périscolaire

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Attestation de responsabilité civile prenant en charge les activités périscolaires
OU Attestation individuelle d'assurance scolaire

ENGAGEMENT

Les responsables légaux déclarent exacts les renseignements portés sur cette fiche et approuvent, après en avoir pris connaissance, l'ensemble des règlements intérieurs indiqués dans les documents ci-joints et demandent l'inscription aux services périscolaires de son (ses) enfant (s) selon les modalités définies sur ce document.

**Tout dossier déposé en retard ou non complet
ne sera pas pris en compte.**

Les inscriptions ne seront validées que si le responsable légal de(s) l'enfant(s) est à jour ou en partie à jour des paiements antérieurs.

Je déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires de la commune de RIVES-D'AUTISE. Je m'engage à en faire part à mon (mes) enfant(s) et à les respecter.

Signatures des représentants légaux
« Lu et approuvé »